

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune rurale de Tinéni

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE TINENI

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

I CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de Tinéni à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Tinéni a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

II METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

la définition du concept de sécurité alimentaire,

les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,

les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réuni pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan

III OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1. Historique :

La commune rurale de Tinéni est créée suivant la loi N° 96- 059/AN RM du 24 novembre 1996 portant création des Communes en république du Mali. Son chef lieu de commune est Ténéni. La commune est composée de quatre (4) villages : Tinéni, Koro, Touné et Wérékoro. Lors des élections de 2004, onze (11) conseillers communaux dont une (1) femme ont été élus pour un mandat de cinq ans.

2. Situation géographique :

Située à San, son chef lieu de cercle, la commune de Tinéni est limitée : à l'ouest par la commune urbaine de San, à l'est par la commune rurale de Fio, au nord par la commune rurale de Ouolon, au sud par la commune rurale de Somo.

3. Population :

La population totale de la commune rurale de Tinéni est estimée à 8 954 habitants dont 4 484 hommes et 4 470 femmes. La population active est estimée à 5809 personnes dont 3261 femmes et 2548 hommes. Le nombre d' UPA est de 729. La population est composée essentiellement de Sarakolé, Bambara, Peuhl, Dogon, Bozo.

Tableau 1 : Effectif de la population

Nbre de hameaux	Population totale			Nbre d'exploit° (UPA)
	Hommes	Femmes	Total	
1	4 484	4 470	8 470	729

Le phénomène migratoire concerne les jeunes garçons (entre 15 et 40 ans) et filles (entre 12 et 17 ans). Ces jeunes garçons et filles se dirigent le plus souvent après les récoltes vers les grandes villes ou secondaires comme Sikasso, Bamako, Koutiala, Ségou à la recherche de revenus pour se procurer des biens (Vêtements, équipements agricoles, moyens de déplacement pour les jeunes ; trousseaux de mariage. L'exode est à la fois, saisonnier et définitif.

2.4. Voies de communication :

La commune de Tinéni est difficilement accessible surtout en saison pluvieuse. Il n'existe aucune infrastructure routière aménagée.

2.5. Ressources naturelles :

Le relief de la commune de Tinéni est peu accidenté et est caractérisé par une combinaison de trois unités de paysage : le glacis d'érosion, le glacis d'épandage (zone de pâturage), les bas-fonds et la plaine qui occupe une grande partie du territoire.

Ces unités de paysage sont composées de deux (2) types de formations végétales qui sont la savane arborée dans les bas fonds, et la savane arbustive sur les plateaux.

Les espèces végétales dominantes sont : *Combretum SP*, le *Sclerocaria birria*, le *karité*, le *babaob*, *tamarinier*, *jujubier*, le *balazan*, *balanites aegyptiaca*.

Les espèces en voie de disparition sont : *Borassus ethiopium*, *afzélia africana*, *pterocarpus licens*, *bombas comstatum*, *khaya senegalensis* (ayant totalement disparut) et *Ficus SP*,

Les espèces herbacées les plus dominantes sont : *laudecia-togolensis* et le *Penicetum penicelatum*.

Les espèces en voie de disparition sont : *l'Andropogon gagnanus* et le *Cymbopogon jufaute*, *Echinoloa glagnine*.

La faune est fortement dégradée, les seuls gibiers rencontrés sont le petit gibier et l'avifaune.

Tableau 2 : Les types de ressources naturelles

Unités de paysages	Glacis d'épandage	Glacis d'érosion	Plaine	Bas fonds
Couverture végétale	Savane arborée	Savane arbustive Forte	Dépourvue d'arbres à cause de la riziculture	Savane arborée
Erosions/dégradation actuelle	Moyenne	Sols pauvres, sols exondés	Sols moyennement pauvres	Moyenne
Problèmes/rencontrés	Sols peu pauvres début d'érosion, dégradation couvert végétal	dégradation du couvert végétal	Dégradation du couvert végétal	Ensablement
Texture (type de sol)	Sablo limoneux et limono- sableux	Sable limoneux avec la présence de gravillons	Argilo - limoneux	Argilo - limoneux

Source : SCN de San

2.6. Infrastructures et équipements :

Education :

En matière d'infrastructures éducatives, la commune dispose de :

quatre (04) écoles publiques dont un second cycle (Tinéni) avec un effectif total de 1 000 élèves dont 721 garçons et 279 filles ;

une (01) école communautaire à Nérékoro avec un effectif total de 132 élèves dont 44 garçons et 88 filles ;

une (01) medersa à Koro avec un effectif total de 137 élèves dont 70 garçons et 67 filles ;

Deux (02) centres d'alphabétisation à Nérékoro et Tinéni avec un effectif total de 57 auditeurs dont 34 garçons et 23 filles ;

Un (01) CED à Tinéni avec un effectif de 30 auditeurs dont 23 garçons et 7 filles.

Santé :

Il existe dans la commune un CSCOM à Ténéni avec un dépôt de produits pharmaceutiques, une maternité et un dispensaire. Il existe également dans la commune des thérapeutes traditionnels qui ne sont pas organisés.

Hydraulique :

Les infrastructures hydrauliques améliorées et traditionnelles se résument à cinq (5) forages équipés dont deux fonctionnelles, un puits à grand diamètre (Nerekoro), deux améliorés (Tinéni et Koro) et une centaine de puits traditionnels.

Equipements agricoles :

Les équipements agricoles existant dans la commune sont :

Tableau 3 : Equipements agricoles

Désignations	Existant	Observations
Charrues	798	
Multiculteurs	222	
Charrette	798	
Pulvérisateurs	8	Gestion privée
Batteuse de riz	18	Gestion privée
Décortiqueuses	21	Gestion privée
Moulins	17	Gestion privée
Herses	411	
Motopompes	2	Gestion privée
Pompe ciwara	5	Gestion privée
Pompe solaire	1	Gestion privée
Bascule	1	Gestion privée
Balances	32	Gestion privée
Pluviomètres	1	
Bœufs de labour	610	

Source : Mairie

Infrastructures et Equipements d'élevage :

La commune ne dispose d'aucune infrastructure moderne dans le domaine de l'élevage.

Transport et communication :

Il n'existe aucune route aménagée reliant la commune à ses voisines.

La télécommunication est assez développée, la commune est couverte la téléphonie fixe (SOTELMA), satellitaire et mobile. La commune dispose d'un RAC au niveau du CSCOM, d'une radio communautaire et reçoit les radions privées de San.

2.7. Activités socio-économiques et culturelles :

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le petit commerce et la pêche.

Agriculture :

Trois formes d'activités sont identifiées, il s'agit de la culture céréalière (mil, sorgho, riz), les cultures de rente (arachide et coton) et les cultures de diversification (Niébé et les produits maraîchers).

La zone est caractérisée par une pluviométrie généralement déficitaire, des sols pauvres et des rendements céréaliers faibles. Les cultures de diversification (maraîchage) sont surtout pratiquées en saison sèche.

Compte tenu de l'insécurité alimentaire causée par les déficits céréaliers de ses dernières années, il ne se dégage aucun excédent commercialisable dans la zone

Les céréales sont commercialisées de façon conjoncturelle (contraintes de paiement des impôts, maladies etc.).

Les cultures de rente (coton et arachide) et de diversification constituent des sources de revenus assez substantielles pour les hommes et les femmes.

Ces produits sont commercialisés dans les communes voisines, au niveau du marché de la commune urbaine de San.

Les engrais minéraux sont peu utilisés à cause de leur coût élevé sur le marché.

Les contraintes majeures liées au développement de l'agriculture sont : la dégradation des terres des culture, le déficit pluviométrique, le coût élevé des intrants, le faible rendement des cultures (surtout céréalières), le manque d'aménagement dans la plaine.

Elevage :

L'élevage est de type extensif dans les villages. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins / caprins pour la viande, le lait, les cuirs et peaux, la traction et la fumure ; les équins et asins pour la traction, le transport et la fumure.

Les ovins/caprins et la volaille sont généralement commercialisés pour la couverture des besoins alimentaires, sociaux de base et le paiement de certaines taxes.

L'élevage est une source très importante de revenus, cependant, il reste très peu valorisé dans la zone (faible production de lait et de viande).

Les éleveurs sont organisés en coopérative au niveau de la commune. Cette coopérative facilite la dotation de ses membres en aliments bétails.

Tableau 4: Effectif du cheptel

	Bovins	Ovins/caprins	Equins	Asins	Volailles
Total	2270	4845	218	456	7290

L'exploitation forestière :

Les activités porte essentiellement sur l'exploitation de bois et les produits de cueillette.

Les produits de cueillette surtout exploités par les femmes concernent le kartité, le Néré et le baobab.

Ces produits constituent des sources de revenus et sont majoritairement vendus sur le marché de San.

Les besoins des populations en bois d'énergie sont estimés à 10554 stères par an.

Pêche :

La commune, qui était dans le temps une zone de pêche par excellence est aujourd'hui fortement dégradée. L'activité est pratiquée par quelques personnes et de façon traditionnelle. Les produits de la pêche de nos jours n'occupent plus une grande part dans l'économie de la population.

Commerce et artisanat :

Les échanges commerciaux portent sur le bétail, la volaille, les produits et sous produits agricoles et d'élevage (céréales, arachide, beurre de karité, niébé, lait, produits maraîchers), les pièces de rechange de matériels agricoles, de cycles, les denrées de première nécessité (sucre, sel, thé etc.) et l'aliment bétail.

L'artisanat n'est pas très développé et repose sur la confection des matériels agricoles tels les dabas, houes, pratiquée par les forgerons, et les nattes et les produits potiers qui sont des sources de revenus pour les femmes.

2.8. Structures / services :

Tableau 5 : Les Structures intervenant dans la commune

Structures	Domaine d'intervention	Groupes cibles
PDR	Micro finance	Communautés
Mali aqua viva	hydraulique	Communautés
Projet Moyen Bani	Aménagement	Communautés
CCC	Décentralisation	communautés

World vision	Education, santé, parrainage et hydraulique villageoise	Communautés
Services techniques de l'Etat	Agriculture, Elevage, Environnement, Education, santé, administration	Communautés

3.1 Potentialités :

La commune de Ténéni regorge d'énormes potentialités dans le cadre de développement. Parmi celle ci on peut retenir

- La disponibilité de main d'œuvre ;
- Présence d'agents d'encadrement ;
- Disponibilité de plaine aménageable (2015 ha) pour la riziculture et le maraîchage ;
- Proximité de la rivière Bani favorable à l'irrigation ;
- Niveau élevé de la nappe phréatique ;
- Abondance du cheptel,
- Existence d'une coopérative fonctionnelle des éleveurs,
- Facilité d'écoulement des produits de l'élevage ;
- Disponibilité d'espace aménageable (bourgou culture) en faveur de l'élevage ;
- Présence et diversité des artisans locaux.

3.2 Contraintes :

Les contraintes majeures liées au développement de la commune de Ténéni sont entre autres Le déficit pluviométrique, le sous équipement agricole, la pauvreté des sols, le faible rendement céréalier, l'insuffisance de points d'eau potable, manque d'insuffisance d'élevage.

Contraintes liées à la sécurité Alimentaire (commune de Ténéni)

TABLEAU DE DIAGNOSTIC

PILERS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES/PROBLEMES	SOLUTIONS PROPOSEES
DISPONIBILITE	Existence de terres cultivables	Pauvreté des sols Déficit pluviométrique	Fertiliser les sols Introduction des variétés précoces
	Existence de plaines aménageables	Dégradation des ouvrages de la plaine Plaine non aménagée	Aménager la plaine
	Existence de forêt	Coupe abusive du bois Feux de brousse Dégradation du couvert végétal	Protéger l'environnement
	Existence de mares	Tarissement précoces des marres	Sur creuser les mares
	Existence d'un cheptel important	- Insuffisance de pâturages -Non respect de la charte pastorale -Insuffisance d'infrastructure d'élevage -Difficulté d'abreuvement des animaux - Non traitement des animaux	Améliorer les conditions de l'élevage

ACCES	Petit commerce	Mauvaise gestion	Renforcer les capacités des commerçants en mobilisation et gestion des ressources
	Présence d'artisans	Faible technique de transformation	Renforcer les capacités des artisans
	Existence de périmètres maraîchers	périmètres maraîchers non aménagés et insuffisants	Aménager les périmètres maraîchers
		Insuffisance d'eau pour le maraîchage	Creuser des puits maraîchers
		Méconnaissance de la technique de maraîchage	Former les maraîchers
UTILISATION	Existence de céréales, légumes, poissons, produits de cueillette, viande	Insuffisance de la couverture du suivi nutritionnel	Etendre le système de suivi nutritionnel
	Existence de marché	Marchés non aménagées	Aménager le marché
STABILITE	Existence de banques de céréales	Retard dans le remboursement	Sensibiliser la population
	Existence d'eau potable	L'eau potable est insuffisante	Satisfaire les besoins de la population en eau potable

Plan quinquennal de sécurité alimentaire de la Commune Rurale de Ténéni (période 2007-2011)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
DISPONIBILITE									
Pauvreté des sols Déficit pluviométrique	Fertiliser les sols Introduction des variétés précoces	- Introduction de semences précoces sélectionnées - Installation de 12 parcelles de démonstrations - Production et utilisation de la fumure organique - Semis précoces	- 1300 kgs de semences toute céréales confondues - 12 parcelles installées - production de 38 500 t de fumure - Sensibiliser sur les semis précoces	- Quantité de semences introduites - Nombre de parcelles - Quantité de fumure produite	325 60 36 000	commune	Commune, paysans, Service d'agriculture, CMDT, PASAOP	2007 -2011	Maire
- Dégradation des ouvrages de la plaine - Plaine non aménagée	Réparer les ouvrages de retenues d'eau Aménager la plaine	Consolidation de deux ouvrages de retenues d'eau	2 ouvrages de retenues consolidées	Nombre de retenues	60 000	commune	Commune, paysans, Service local de Génie Rural	2007- 2008	Maire
Coupe abusive du bois Feux de brousse Dégradation du couvert végétal	Protéger l'environnement	- Elaboration d'une convention de GRN - Réalisation de 4 Kms cordon pierreux, 2 Kms de bandes enherbées - Protection de régénération naturelle - Reboisement de 40 ha	- 1 convention existe - 4 Kms réalisées en cordons - 2 Kms en bandes enherbées - 40 ha reboisées	La convention Longueur réalisées Superficie reboisée	500 3 400 100 218	commune	Commune, SCN	2008- 2011	Maire
Tarissement précoces des marres	Rendre l'eau disponible	Surcreusement de 6 marres	6 marres sur creusés	Nombre de marres sur creusés	72 000	commune	Commune, Génie rurale , WV, Hydraulique,	2007-2011	Maire
Insuffisance de pâturages	Améliorer les conditions de l'élevage	- Aménagement de 100 ha de bourgou culture - IEC sur l'importance de l'intensification de l'élevage	100 ha aménagés pour le bourgou	Superficie aménagée	50 000	commune	PMB, Génie Rural, SLPIA, Service vétérinaire	2008- 2011	maire

- Non respect de la charte pastorale -Insuffisance d'infrastructure d'élevage -Difficulté d'abreuvement des animaux - Non traitement des animaux	Améliorer les conditions de l'élevage	- Formation et diffusion des textes de la police sanitaire - Construction de 2 parcs de vaccination - Creusement de 2 puits à grand diamètre - IEC sur l'importance de la vaccination	22 éleveurs formés en élevage intensif 2 parcs de vaccination construits 2 puits à GD creusés Nombre d'éleveurs sensibilisés	Nombre d'éleveurs Nombre de parcs construits Nombre de puits creusés	320 15 000 20 000	Commune	Génie Rural, WV, Service vétérinaire, Hydraulique	2008-2011	Maire
ACCES									
Mauvaise gestion	Renforcer les capacités des commerçants en mobilisation et gestion des ressources	Formation de 30 commerçants en technique de mobilisation et de gestion de ressources	30 commerçants formés	Nombre de commerçants formés	400	commune	Commune, villages Services techniques	2010	Maire
Faible technique de transformation	Renforcer les capacités des artisans	Formation 10 artisans	10 artisans formés construits	Nombre d'artisans formés	200	commune	Maire, artisans Partenaires au développement	2009	maire
Périmètres maraîchers non aménagés et insuffisants	Aménager les périmètres maraîchers	Aménagement de 2 ha de périmètres maraîchers	2 ha aménagés	Superficie aménagée	20 000	Touné et Nérekoro	Maire, maraîchers Service local du Génie Rural et de l'agriculture, FODESA	2007à 2011	maire
Insuffisance d'eau pour le maraîchage	Creuser des puits maraîchers	Creusement de 2 puits à grand diamètre Réalisation de 3 forages	2 puits à GD creusés 3 forages réalisés	Nombre de puits creusés Nombre de forages réalisés	20 000 18 000	Touné et Nérekoro commune	Maire, maraîchers Service local du Génie Rural et de l'agriculture, FODESA	2007- 2011	Maire
Méconnaissance des techniques de maraîchage	Former les maraîchers	Formation de 16 maraîchers en techniques de maraîchage	16 maraîchers formés	Nombre de maraîchers formés	260	commune	Maire, associations, coopératives Service d'agriculture, WV, FODESA	2009	Maire

UTILISATION									
Insuffisance de la couverture du suivi nutritionnel	Etendre le système de suivi nutritionnel	- IEC	4 centres sont créés	Nombre de villages couverts par les système	48 000	commune	Commune, CSREF, WV, Service de Devop. Social, SCN	2009- 2011	maire
		- Création de centres de suivi nutritionnel - Aménagement de 4 étangs piscicoles	4 étangs piscicoles aménagés	Nombre d'étangs aménagés	15 000	commune			
Marché non aménagé	Aménager le marché	Aménagement du marché	Un marché aménagé	1 marché aménagé	20 000	Téneri	Commune, ANICT	2011	maire
STABILITE									
Retard dans le remboursement	Sensibiliser la population	Sensibilisation, motivation des paysans à rembourser	Les paysans ont remboursé	Le taux de remboursement a augmenté	400	commune	Elus associations, groupements, coopératives	2007 à 2011	maire
L'eau potable est insuffisante	Satisfaire les besoins de la population en eau potable	Creusement de 2 puits à GD	2 puits à GD réalisés	Nombre de puits	20 000	commune	Maire, Populations Service local du Génie Rural FODESA, WV	2007 à 2011	maire
		Réalisation de 4 forages Entretien et gestion des points d'eau	4 forages réalisés	Nombre de forages réalisés	24 000				
T O T A L					444 183				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.